

PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

FEVRIER/MARS 1989

... DE L'ACTION D'UN MAIRE SOCIALISTE (LIRE P. 3)...
L'AVENIR DE LA PLACE DES BATELIERS (LIRE P. 5)...
DES ORIGINES DU QUARTIER (LIRE P. 6)... POESIES
D'ENFANTS (LIRE P. 4)...



Au menu du Cardek, le mardi et le jeudi au sortir de l'école, c'est souvent:



SALADE DE
POEMES POUR DIX
GAMINS ET UNE
RITOURNELLE

Et l'oreille

*S'il nous fait des grimaces
Et même un pied de nez
Je prends la gomme et je l'efface
Il sera bien attrapé.*

Cà, ce sont des textes, des poésies inventées par de vrais inventeurs, le soir entre 5 heures et 6 heures, dans les locaux du Cardek... mais ils attendent encore un éditeur ! Il faut dire qu'ils ont le temps d'en trouver un, ils ont entre 6 et 8 ans ! Ils s'appellent Meriam, Magali, Latifa, Najette, Ouafa, Sabha, Inès, Isabelle... Je leur laisse la parole :

Un chasseur de rats.

*Un chasseur de rats enfilaît son
bus puis manquaît tout
en un gros chat
velu père lustacru.*



En voilà un échantillon, à déguster à petites bouchées, confortablement installés - mais attention pas devant la télévision, ça gâcherait l'goût du bouillon !-

Cà c'est un poème, un vrai, fabriqué par un auteur, édité par un éditeur, et qu'on trouve dans un recueil de poèmes (*) :

*Le premier jour de février
Je griffonne sur la page
Un lutin de papier
Qui mange son potage.
Il fait frisquet, la bise souffle,
Afin qu'il ait bien chaud
Je lui donne des moufles
Des bottillons et un manteau.
S'il fait des cabrioles,
S'il vient dans notre main
Il aura des croquignoles,
Des tartelettes au cumin.*

Qui pleure ?

*Gaudemar oreiller noir
Un serpent glisse dans ma baignoire
Il fait tout noir, tout noir, tout noir
La porte s'entra ouvre sur le miroir
Et la capuche du manteau noir
tombe dans le couloir
et j'ai crié*

Qu'en pensez-vous ? Loufoques ces poésies ? C'est pas sérieux de travailler comme ça avec des enfants ! Et bien vous vous trompez complètement, c'est très sérieux d'apprendre à jongler avec les mots en s'amusant, si, si, je vous assure : quel meilleur remède pour faire aimer le français que de jouer avec ses mots, de caresser de nouvelles phrases, dans un sens puis dans l'autre, de les défaire, de les reconstruire, et pour finir d'en trouver une autre encore plus belle, parce qu'elle dit vraiment bien ce qu'on avait à dire, du bout du coeur au bout du stylo...

Et la patte

*maman,
et j'ai eu peur,
peur peur, j'ai vu le facteur
en train de passer
et les chaussures qui
claquent des pieds*

A tous ces enfants, moi je dis bravo!
Catherine HEINTZ

des grimaces.

"Loup y en-tu ?", recueil de textes par Jacques Charpentreau, édition ouvrière coll. enfance heureuse ; poème de Bernard Jourdan.

UN PROBLEME DE LOGEMENT

?

Si je vous dis, Régine, vous allez peut-être penser vie parisienne, boîtes de nuit, mondanités. Celle dont je vous parle n'a rien à voir avec l'animation des nuits de Strasbourg.

Engagée depuis cinq mois, Régine Ronecker, travaille pour le CARDEK. "Le secteur logement a toujours été une des clés de l'action de l'association. J'ai repris ce poste laissé vacant mais mon rôle est aussi d'être la coordinatrice des différents secteurs."

Une personne pour coordonner ? Pour moi qui suis aussi membre d'autres associations, le CARDEK est un bon exemple d'efficacité. Les activités, plutôt bien pensées ne me donnent pas cette impression de routine et de cloisonnement qui est trop souvent le lot du monde associatif.

"Tu sais, le quartier est en train de changer à toute vitesse. Si le CARDEK ne

se remet pas en question, il perdra sa raison d'être. Il m'a semblé, à mon arrivée, qu'avec le développement de l'association, les différents secteurs fonctionnaient un peu les uns à côté des autres. Mon but est de rompre ce "parallélisme". Il s'agit plus de faire évoluer les habitudes des responsables - permanents et bénévoles - que de transformer les activités. La coordination doit permettre la définition ou la redéfinition des objectifs, mais je pense que la première étape est de susciter un échange permanent d'informations. C'est le seul moyen d'aboutir à une meilleure utilisation des énergies".

J'AIMERAIS MIEUX ETRE AU CARDEK A PLEIN TEMPS...

Régine est riche de charme et d'humour mais aussi de diplômes et d'expérience : cinq années passées au Centre Socioculturel de la Robertsau, une solide formation en Economie Sociale et Familiale - une discipline qui aborde tous les aspects de la vie quotidienne -, une licence en sociologie, plusieurs actions bénévoles au sein du monde associatif. Engagée à trois quart temps, elle a gardé des activités professionnelles de formatrice. L'investissement intellectuel ne se superpose pas, hélas, à l'emploi du temps. "Je crois que j'y perds en efficacité, j'aimerais mieux être au CARDEK à plein temps".

Je ne vous raconterai pas que Régine fait très bien la cuisine - on me l'a dit -, ni qu'elle a un merveilleux sourire - ça je l'ai vu -, on va me traiter de macho. Je vous dirai simplement que si vous avez un problème de logement n'hésitez pas. Vous serez sûrement bien reçus (...ues).

Gérard Lacoumette

SOIF D'AUJOURD'HUI

C'est à Echery, sous un soleil magnifique qu'un groupe de jeunes et quatre animateurs ont participé à un week-end les 14 et 15 janvier. Les jeunes ont pu découvrir au cours de deux longues randonnées en Mountain Bike*, carte d'état major et boussole en mains, les paysages de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et les joies du vélo tout terrain. Empruntant les sentiers pédestres ou hors pistes, les ados ont mis leur monture à rude épreuve, les montées furent laborieuses et les descentes périlleuses, le trophée de la plus belle chute revient sans conteste à Mohamed !

Côté intendance, tout le monde a mis la main à la pâte pour préparer les repas, faire la vaisselle ou nettoyer le chalet.

Finalement le moment de partir est venu très tôt, les jeunes ont quitté à regret les V.T.T.*, des souvenirs plein la tête.

La bonne ambiance au sein du groupe a contribué au bon déroulement de ce week-end.

Les jeunes, réticents à quitter leur quartier au départ, sont revenus enchantés par ce week-end.

D'autres sorties sont donc prévues : ski de fonds, parapente, voile...

Nous vous rappelons que l'accueil ados fonctionne au caveau du CARDEK les mardis soirs de 18h à 20h et les mercredis de 14h à 17h, 13, rue du Général Zimmer.

Alban PIERRE

* Vélo Tout Terrain.

"Des intérêts pas des soucis."

Très sûr mon Livret Bleu.

Livret Bleu

Plafond 60 000 F

Crédit Mutuel

Livret Grande Sécurité.
4,5% nets d'impôts.

Une formule d'épargne particulièrement sûre, des formalités minimales, un fonctionnement ultra-simple...

Le Livret Bleu mérite vraiment son qualificatif d'Épargne Grande Sécurité.

Toutes les opérations sont confirmées par des extraits et vous êtes régulièrement informés : Le Livret Bleu, c'est vraiment la transparence. Sécurité, rentabilité, disponibilité...

Le Livret Bleu, il n'y a pas mieux !

Crédit Mutuel

KRUTENAU, 2, place de Zürich, Tél. 88.37.35.53

LES FOUILLES SOUS LA COUR DES BOEUFS

AUX ORIGINES DU QUARTIER



Personnage soufflant du cor. Décor d'un carreau de passage de sol d'une maison. Vers 1300.

COUR DES BOEUFS, LE SILO A VOITURES PROJETÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EST AUJOURD'HUI EN FONCTION. POUR PERMETTRE L'IMPLANTATION DE CE BATIMENT, DES MAISONS PARMI LES PLUS ANCIENNES DE STRASBOURG ONT ÉTÉ DÉTRUITES. HEUREUSEMENT, AVANT QUE LES VESTIGES CONTENUS DANS LE SOUS-SOL NE SOIENT EUX AUSSI DÉTRUITS PAR LES MACHINES, LES ARCHEOLOGUES ONT PU FAIRE DES FOUILLES.

Pour le promeneur passant sur le chantier en 1986, le site n'était qu'un indéchiffrable chaos : des trous, des bouts de mur, des trous, des briques, des poteaux de bois, et encore des trous. De cet ensemble apparemment incohérent les archéologues ont pu cependant, après nettoyage et restauration des objets, étudier des plans des

vestiges et des coupes de terrain, tirer un certain nombre d'indications sur le passé de la Krutenau.

Dans le sous-sol de la Cour des Boeufs a été repérée une importante couche de vase correspondant au lit d'un ancien cours d'eau d'environ 4 mètres de large. Celui-ci devait être en relation avec le Metzgergiesen (aujourd'hui rue des Bouchers), un ancien bras du Rhin comblé au 11^e siècle.

DES ACTIVITÉS ARTISANALES

Au 12^e siècle, les berges de ce petit cours d'eau ont été aménagées : sur une rangée de pieux a été établie une sorte de ponton en planches. Dans les alentours ont été retrouvés des déchets provenant d'activités artisanales : travail du bois, du cuir et fabrication de céramique de poêle.

Au Moyen Âge, les activités présentant des risques d'incendie (les poteries surtout) devaient être installées en-dehors de la ville. Mais à l'emplacement de la Cour des Boeufs, elles se trouvaient dans une zone très facilement inondable lors des crues du Rhin. Vers 1200, l'ensemble du site a effectivement été inondé. Par la suite, le petit cours d'eau s'est progressivement transformé en un fossé rempli de vase. Ses bords ont néanmoins été réaménagés au 13^e siècle d'une sorte de quai formé de poutres, de briques et de fagots de branchages. Au 14^e siècle, le chenal fut asséché et la zone humide qu'il constituait assainie par une couche de roseaux étalés sur le sol. Le terrain fut ensuite remblayé et surélevé par du sable et du gravier.

AU 15^e S, UN QUARTIER D'HABITATION.

Le quartier avait alors été englobé dans l'enceinte de la ville, agrandie dans la première moitié du 13^e siècle et l'assainissement du secteur était sans aucun doute lié aux débuts de l'implantation d'habitations permanentes. On en a trouvé sous la Cour des Boeufs divers vestiges, dont un plan de maison du 15^e siècle de 16 m. sur 7 m. Dans un vide sanitaire aménagé le long

d'un de ses murs se trouvait un grand tas de débris de verre, surtout des verres à boire, mêlés de tessons de poteries venant d'Allemagne et de pièces de monnaies frappées soit à Strasbourg soit à Bâle. Il pourrait s'agir là d'une cargaison de verres importés qui aurait été brisée lors de son déchargement dans le port de Strasbourg - qui était alors situé tout près de là, au niveau de l'Ancienne Douane.

LES ÉPIDÉMIES DU 14^e SIÈCLE

Des habitations construites à partir du 13^e s, il reste des aménagements creusés dans le sous-sol : des fosses septiques et des puits. Les fosses septiques anciennes sont pour les archéologues très riches en renseignements sur la vie quotidienne des habitants, car les latrines faisaient alors aussi office de poubelles où étaient jetés les déchets de cuisine, mais aussi la vaisselle cassée, les chaussures éculées, bref tout ce qui était devenu inutilisable. Ces fosses étaient creusées jusque dans le gravier naturel, où se trouvait autrefois la nappe phréatique - dont le niveau est aujourd'hui plus bas -, polluant ainsi l'eau que les habitants tiraient des puits creusés quelques mètres plus loin à la même profondeur. Ceci explique la diffusion très rapide des épidémies, telle la Peste Noire qui ravagea Strasbourg en 1349. 2000 juifs, accusés d'avoir empoisonné les puits, furent brûlés cette année-là.

Ces fouilles, dirigées par J.P. Legendre, conservateur à la Direction des Antiquités Historiques d'Alsace, ont permis de montrer l'importance du rôle de l'eau dans le quartier, que révèle d'ailleurs le nom de Krutenau où se trouve le mot "Aue", zone humide. Pour rendre ce terrain habitable, il a fallu aménager un milieu naturel hostile, fort humide, voire marécageux, parcouru de cours d'eau (comme aussi le Rheingiesen qui coulait à l'emplacement de l'actuelle rue de Zurich) et sujet aux inondations du Rhin et de l'Ill.

Pierrette



Une des plus anciennes maisons du quartier, détruite pour faire place au silo à voitures.

EDITO

OUVRONS
LE DEBAT!

Quelle meilleure occasion que les prochaines échéances municipales pour parler de notre quotidien de quartier, de nos préoccupations de tous les jours.

Quelle meilleure occasion que les élections municipales pour entamer un débat sur les questions liées à l'habitat, au logement, à la circulation, à l'environnement et à la qualité de la vie.

Quelle meilleure occasion que les élections municipales pour parler du projet de quartier, du devenir de la Krutenau, de l'avenir et du développement économique de notre environnement.

Quelle meilleure occasion que les élections municipales pour aborder les vraies questions sur la démocratie locale et la participation des habitants, de tous les habitants à la définition de leur avenir.

Quelle meilleure occasion...

A quelques semaines d'une échéance capitale pour le devenir de STRASBOURG, de ses habitants et quartiers, les projecteurs sont braqués sur les montages de listes, d'alliances diverses et variées, d'équilibres savants.

De bilan et de projets : point ou si peu !

Et pourtant, la commune constitue le lieu privilégié de l'expression des habitants et de la démocratie locale ; ces élections constituent le moment adéquat d'ouvrir le débat et d'élaborer des propositions.

La forme ne remplacera jamais le fond quand il s'agit de l'avenir des strasbourgeois.

Espérons simplement que pour ces prochaines échéances municipales, le débat ne soit fermé avant d'être entrouvert.

La démocratie locale s'en ressentirait durablement !

Alain JUND

QUAND LE MAIRE
ETAIT SOCIALISTE

Le 30 novembre 1919, Jacques Peirottes est élu au Conseil Municipal à la tête d'une liste qui rassemble tous les partis politiques, mais où la Gauche - Socialistes et Radicaux - est majoritaire. Pendant ses deux mandats successifs, ce Maire socialiste a imprimé dans la ville de Strasbourg une marque durable.

Né le 11 septembre 1860, fils d'un menuisier - et petit-fils d'un soldat de la révolution ! - Jacques Peirottes révèle très tôt une personnalité hors du commun. Apprenti typographe, il part à 18 ans pour un long tour d'Europe, au cours duquel il commence à militer. Huit ans plus tard, il s'établit définitivement à Strasbourg et épouse la fille d'un cheminot. Autodidacte, bibliophile passionné, il entre en 1888 comme typographe au quotidien socialiste strasbourgeois "FREIZE PRESSE" (rappelons-nous que l'Alsace était à cette époque allemande), et en devient 3 ans après le directeur politique !

Son parcours sera exemplaire : élu conseiller municipal en 1902, conseiller général du "canton sud" en 1907, député au Landtag (parlement régional) en 1911, il sera élu député du Reichstag dès 1912, à l'âge de 43 ans. En 1919, il est élu Président de la Fédération du Bas-Rhin du parti socialiste SFTO, dont le siège se trouvait depuis 1914 installé 1, rue de Bienne.

Lorsque l'Alsace redevient française en 1918, Jacques Peirottes est l'une des figures de proue de la vie politique alsacienne. Dès son élection à la Mairie de Strasbourg en 1919, il mit en oeuvre un véritable "socialisme municipal", aidé en cela par le maintien de la loi municipale locale de 1895 qui attribuait des compétences très larges aux grandes communes, en particulier en matière économique.

UNE POLITIQUE SOCIALE
MUNICIPALE

Les instruments de sa politique sont les nombreux Offices municipaux qu'il met progressivement en place : l'Office municipal d'hygiène, l'Office municipal d'habitations à bon marché qu'il présida depuis sa création en 1922 jusqu'à sa mort, l'Office des jardins ouvriers et l'Office municipal de placement créé en 1923 pour lutter contre le chômage et aider les invalides de guerre.

L'action de Jacques Peirottes est guidée par la

volonté de répondre aux besoins élémentaires de la classe ouvrière, mais également par le souci de favoriser sa promotion : limitation du nombre d'élèves par classe primaire à 25, création de jardins d'enfants et de crèches (avec un service de transport pour les quartiers où il n'y en avait pas !), construction de bains-douches, de services de santé et de consultations pour nourrissons, primes de natalité (accordées sous forme de réductions de loyers, prime de propriété des logements !...), multiplication des terrains de sport. Jacques Peirottes crée également le Port Autonome, il patronne la création de l'Université Populaire.

LE PARC DE LOGEMENTS
SOCIAUX LE PLUS MODERNE
DE FRANCE

Mais l'oeuvre la plus étonnante sera la construction de 3000 logements sociaux, soit 1/5 du parc total de logements, avec la réalisation de nombreuses cités, encore existantes aujourd'hui : Cités Siegfried et Risler à Neudorf, Cité Loucheur au Port du Rhin...

Plus près de chez nous, 270 logements sont construits dans le quartier de la Bourse et la "Grande Percée" est achevée par la réalisation de 350 logements à loyer moyen rue des Francs Bourgeois.

Malgré leur nombre, les logements construits sous la responsabilité du maire socialiste sont de qualité : surfaces importantes, cuisines familiales, balcons, buanderie et séchoir au sous-sol, cours ou espaces verts aménagés.

Ces importantes opérations d'urbanisme ont permis de donner une véritable réponse à la pénurie de logements provoquée par la guerre.

A la tête de Strasbourg de 1919 à 1929, Jacques Peirottes a transformé la ville en une véritable métropole culturelle, économique et sociale.

Marie-Paule IMBACH



MARCHE DE LA PAIX

Le dimanche 26 mars aura lieu à Strasbourg une grande marche de la paix.

Elle est organisée conjointement par les Mouvements de la Paix de RFA et de France. A l'occasion de la révision de la loi de programme militaire par le Parlement, prévue au printemps, le Mouvement entend ainsi affirmer le refus de la modernisation des armements, l'opposition aux essais nucléaires et la volonté de désarmement pour une Europe pacifique.

M-P. I.

LES ENJEUX DES MUNICIPALES AU FEMININ

Des femmes de Strasbourg de toutes tendances politiques ont travaillé et viennent d'élaborer des questions et propositions concrètes à présenter aux trois candidats à la Mairie aux prochaines élections municipales.

Habitants de la Krutenau, vous êtes invités à participer à ce débat qui se déroulera samedi 18 février à 15 heures 8 rue du Fossé des Treize, avec Andrée BUCHMANN, Catherine TRAUTMANN et Marcel RUDLOFF.

C.B.

MERCI, MONSIEUR LE MAIRE !

En juin 1987, dans le n° 34 des P.N.K., nous faisons part aux habitants de la Krutenau de la présence, dans notre quartier, de l'école hellénique et de l'église grecque-orthodoxe, qui étaient alors installées dans un bâtiment préfabriqué, dans la cour de l'ancienne école maternelle de l'Académie (rue de la Manufacture des Tabacs). L'année 1988 a vu la réalisation d'un souhait qui tenait particulièrement à coeur à la communauté hellénique : l'installation dans

des locaux "en dur". En effet, dans le cadre de la rénovation et de la réaffectation de ces bâtiments scolaires, la municipalité a décidé d'attribuer un local séparé à cette communauté. Une réfection complète, marquée par la recherche de la simplicité qui convient à un lieu dont la vocation est essentiellement spirituelle et éducative, a été réalisée. L'église a pu être installée dès janvier 1988. Madame Yvonne KNORR, adjointe chargée notamment des cultes, représentait le Maire de Strasbourg à la cérémonie qui a suivi la première liturgie dans cette nouvelle chapelle. A cette occasion, elle rappela combien la municipalité attache d'importance à l'expression spirituelle et culturelle des différentes communautés de Strasbourg.

Quant à l'école hellénique, qui pendant la durée des travaux a été hébergée par l'école Ste-Madeleine, elle s'est installée dans ses locaux définitifs fin 1988. Les élèves ont pu y présenter, sous la conduite de leur institutrice, une petite fête de Noël préparée à l'intention des parents et amis. Dans ce cadre tout neuf ce fut bien-sûr une réussite. Espérons qu'elle sera suivie par de nombreuses autres dès 1989 !

B. H.

CARDEK

Bureau :
16, rue de l'Abrevoir
Tél. 88 37 30 73

Horaires d'ouverture :
chaque matin entre 11h et 12h.
Permanence de l'association : chaque
jeudi de 18h à 20h.

Activités :
13, rue du Général Zimmer.

Conception et réalisation :
Christel BOYER, rue des Balayeurs
Michel CAMPANINI, place de Zurich
Gabrielle GRAMMONT, rue des Planches
Benoit HERBERICHS, rue de Zurich
Marie-Paule IMBACH, rue du Jeu de Paume
Didier KLEITZ, rue de Genève
Gérard LACOUMETTE, rue des Ecrivains (!)
Alban PIERRE, rue des Balayeurs.

Photos : Gérard LACOUMETTE
Photocompo. : D.B. STUDIO 88 25 12 23
Impression : FDAPFS, Strasbourg.

LE CARDEK VOUS RAPPELLE

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Depuis le 5 janvier 1989, la permanence juridique gratuite du CARDEK se tient tous les jeudis soirs de 18h15 à 20h, 13, rue du Général Zimmer. La permanence a déménagé au "13" afin de pouvoir traiter plus de cas, mais surtout afin de vous garantir une efficacité encore meilleure par des réponses immédiates et pratiques.

La permanence juridique gratuite est assurée par un avocat bénévole assisté par un permanent et un objecteur de l'association et depuis peu par un avocat stagiaire.

Elle ne concerne pas uniquement les litiges locatifs, mais également tous les autres domaines du droit, elle n'est pas ouverte uniquement aux personnes du quartier, mais à tous.

Lors de cette permanence, il vous sera également possible de vous informer sur la vie du quartier et sur les différentes activités proposées par l'association.

D.K.

CARNET ROSE

Même les plus grands militants deviennent papas.

Léa, fille d'Alain Jund et de Dominique Falconi, est née le vendredi 13 janvier. Elle pesait 2,7 kg. On lui souhaite un tas de bonnes choses.

VENTE DE VETEMENTS

Afin de continuer les ventes de vêtements d'occasion, le CARDEK cherche des bénévoles pour préparer les deux ventes proposées annuellement par l'association.

Le travail est très varié : tris préliminaires, sensibilisation du public, installation des étalages de vente.

Si vous êtes intéressés ou si vous désirez plus de renseignements concernant la vente de vêtements, contactez-nous.

LE STAMMTISCH DU CARDEK

Enfin ! Depuis le 3 février le CARDEK a lancé son Stammtisch. Rendez-vous tous les vendredis soirs à partir de 18 h au restaurant "L'Etoile" rue Ernest Munch. Venez nombreux ! Il y a de la place ! Et si vous êtes un peu en retard, ne vous en faites pas, nous vous attendrons.

G.L.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale du CARDEK se déroulera samedi 18 février 1989 entre 14h et 18h au Théâtre du Jeune Public, 9 rue des Couples.

A cette occasion seront abordés les préoccupations du CARDEK liées à l'évolution du quartier ; le souci de l'association de rester un instrument utile aux habitants sera l'occasion de préciser ses moyens d'actions.

M-P. I.

PLACE DES BATELIERS

UN PROJET CONTESTABLE

Sur le dernier grand terrain de la Krutenau, la municipalité de Strasbourg, nous montre son incapacité à avoir une politique urbaine cohérente et en accord avec ses habitants.

En 1986, la Municipalité et la Sicoblor (agence immobilière de Metz ?!) durent abandonner le projet qu'elles désiraient réaliser sur la place des Bateliers, le tribunal ayant annulé le permis de construire pour vice de forme : le projet ne respectait pas les hauteurs prescrites par le règlement municipal d'Urbanisme et l'enquête publique fut réalisée pendant une période trop courte.

Il faut également souligner qu'une pétition recueillant plus de 700 signatures de riverains, demandant un espace vert à cet endroit, avait été remise au Maire à la même période.

En 1989, la Municipalité de Strasbourg et Sicoblor lancent un deuxième projet sur ce même domaine privé de la ville. Il comprend 105 logements construits dans 3 corps de bâtiment dont les hauteurs importantes, varient de 6 à 9 niveaux -dont 1 à 2 niveaux sous combles-, et de 426 places de parking sous terrain dont 123 pour les résidents, avec à la surface du projet un peu de verdure. Cette opération soulève de nombreuses questions sur la politique conduite par notre Municipalité à la Krutenau et à Strasbourg.

□ **Quelle sera le type d'occupation de ce vaste ensemble immobilier, sera-t-il social ?**

Par ce projet, la Mairie réfractaire au dialogue, nous montre bien qu'elle ne cherche pas à favoriser l'habitat social dans notre quartier, mais qu'elle préfère y voir se développer les logements de standing en appelant des investisseurs privés.

Il aurait été préférable, afin d'assurer un équilibre social du quartier que la Municipalité, sur ce dernier terrain libre qu'elle possède à proximité du centre ville, fasse appel à des investisseurs publics tels que les H.L.M.

□ **En quoi le projet de 1989 est-il différent de 1986 ?**

De 88 logements le projet passe à 123 logements, d'où moins d'espaces verts, de 300 places de parking le projet on aligne, en 1989, 423.

□ **Le nouveau projet prend-il en compte la pétition de 1986 ?**

Les surfaces libres laissées au sol par l'opération ne permettent pas de réaliser un espace vert qui soit digne de ce nom. Il semble que pour la Municipalité le terrain excentré, sans soleil, soit suffisant à donner un cadre de vie satisfaisant aux habitants de la Krutenau.

□ **Pourquoi n'y a-t-il pas eu de pétition comme en 1986 ?**

L'enquête publique obligatoire qui fut lancée pour cette opération ne fit état que de deux lettres. Mais cette enquête fut conduite pendant les vacances et seule une petite affiche fut apposée sur un coin de la place, que l'on ne pouvait remarquer que difficilement. Il est donc hasardeux de s'appuyer sur une telle enquête...

□ **Les 283 places de parking payantes de l'opération vont-elles améliorer le stationnement à la Krutenau ?**

Peut-on dire que le silo de la Cour des Boeufs qui n'est jamais rempli améliore le stationnement à la Krutenau ? Il faut noter que ce type de parking sert prioritairement les personnes de passage allant vers le centre-ville. Les silos sont peu adaptés aux riverains et aux personnes travaillant dans le quartier, ils sont trop chers. De plus ce type de parking se situe toujours dans la

même logique, celle de favoriser l'accès au centre-ville. "La Krutenau ne doit pas devenir le parking privilégié de l'insulaire". Parmi les causes des problèmes de stationnement dans le quartier, les parkings insuffisants pour les employés et usagers. Les administrations et la mauvaise desserte du quartier par les transports publics. Pour arriver à régler les problèmes du stationnement des voitures, la Municipalité devrait mettre en oeuvre une politique globale de transport et de parking sur la ville en pensant, pour la Krutenau, aux opportunités qu'offrent la place de la Bourse, la place de l'Etoile et le campus universitaire.

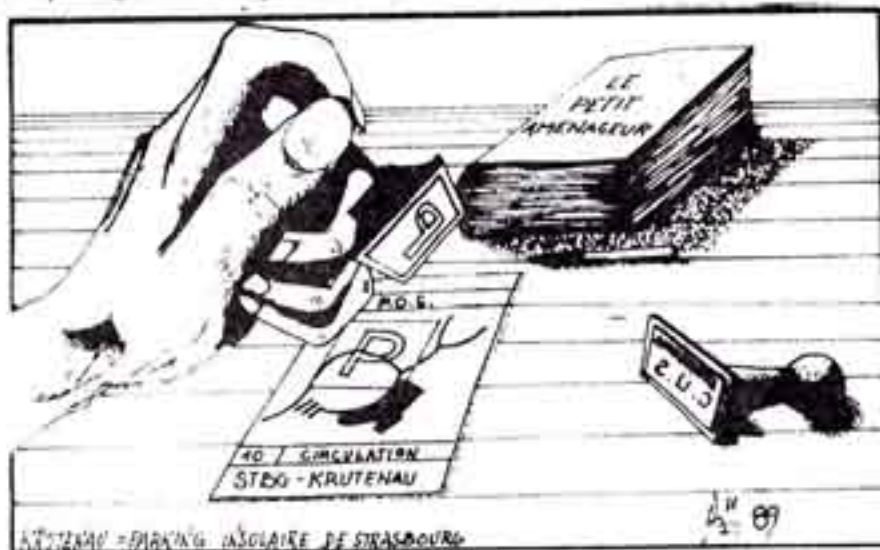
□ **Ce parking ne pose-t-il pas de problèmes de circulation ?**

Ce parking provoquera un appel de voitures supplémentaires et ne fera qu'aggraver la situation dans un quartier où la circulation est déjà dense. On peut légitimement craindre que cette construction, entre deux voies relativement étroites et perpétuellement engorgées, et de plus proche d'un lycée technique, d'une école primaire et d'une école maternelle, augmente l'insécurité routière. Ce n'est pas un tel choix qui améliorera la circulation et le stationnement à Strasbourg. Il serait nécessaire de faire une politique cohérente et non par à-coups.

Mais voilà, toutes les précautions ont été prises, et ce projet ne subira pas de controverse. C'est irrévocable : le permis de construire a été délivré pour un projet qui a été ficelé de façon à ce qu'aucun problème juridique ne puisse le "détruire".

Monsieur le Conseiller municipal TRUCHOT, qui est venu nous voir avant son intervention lors de la séance du conseil municipal du 28 novembre 1988, ne pourra pas dire le contraire. Notre Municipalité préfère la "mauvaise finance" à une concertation démocratique avec les habitants de sa commune.

Didier KLEITZ



MEUBLES ETOILES

LA FIN D'UN MAGASIN

Monsieur Claude SILARE a tiré définitivement le rideau sur la devanture de son magasin "Meubles Etoile", rue de l'Abreuvoir, le mardi 31 janvier 1989.

Il n'est pas encore temps de sortir mouchoirs et habits de deuil : Monsieur Silare vit encore et n'est pas du tout pressé de quitter notre monde, même si il laisse une partie de sa vie et tourne une page de 20 ans d'activité dans le quartier.

Il marche vers la retraite d'un pas allégre, "avec joie et sérénité" et projette de s'impliquer plus avant dans la vie associative du quartier, et pourquoi pas, de commencer des cours à la faculté, moment opportun pour apprendre et se cultiver. Mais toute histoire qui se termine a forcément un début.

NAGUERES DES ETOILES...

1968, date marquante pour M. Silare père, qui cherche un espace assez grand pour exposer ses meubles, et pour les entreposer. Cette opportunité se présentera justement à lui rue de l'Abreuvoir : la Maison Neunreiter loue un immense local de 600 m² environ, répartis sur trois étages.

M. Silare père, dont le magasin se trouvait à cette époque rue du Marché-aux-Vins, était confronté au problème de l'exiguïté des lieux et des difficultés de stationnement. Il décida donc d'investir ces nouveaux locaux dans l'optique d'ouvrir un magasin "moyenne gamme" au rez-de-chaussée et premier étage, et d'entreposer au deuxième.



Dernière un escalier en fer forgé, le bureau, de toute beauté.

Un hall étant disponible sur la droite du magasin pour débarquer le mobilier et le faire réviser dans un atelier de menuiserie si nécessaire.



En 1970, le père passe l'affaire au fils, Claude Silare, qui mènera le commerce jusqu'à ce mois de janvier 1989.

"L'affaire a bien marché, la Krutenau avait sa vie propre, et le magasin vivait sur le quartier, sans avoir besoin d'aller chercher sa clientèle ailleurs. Beaucoup d'étrangers, venus de Yougoslavie, d'Italie, d'Algérie, ou du Maroc, avaient besoin, en arrivant sans rien, de meubles, et venaient s'approvisionner aux "Meubles Etoile".

"Il y a 20 ans, les parents venaient avec leurs enfants jeunes mariés, pour choisir ce qui accompagnait l'institution du mariage : la salle à manger, le séjour, la chambre à coucher... Les parents achetaient pour les enfants et il fallait faire valoir ses talents de vendeur. Maintenant, les gens se méfient des vendeurs et fuient le dialogue, la communication. Seules, les personnes âgées apprécient qu'on leur parle parce que justement, on ne leur parle plus."

UN COMBAT INEGAL

La période 1975-80 a correspondu à une mouvance de la population, les familles se sont déplacées vers la périphérie, pour trouver des logements plus grands, plus confortables ou moins chers. Le quartier s'est rénové, "les appartements ont été transformés en studios", et l'évolution sociale a fait perdre beaucoup de clients au marché des "Meubles Etoile". "A cela s'est ajoutée la publicité énorme faite par les géants du mobilier : BUT, CONFORAMA, MOBILIER DE FRANCE... qu'il faut pouvoir porter sur ses épaules et c'est lourd !!!" Bref, après quelques mois de liquidation le magasin est vide. Seule une rangée de radiateurs reste au garde à vous, face au bureau en boiserie, qui eut son heure de gloire.

Cet espace, maintenant complètement déserté est très beau. Sol en parquet, colonnes simples peintes de motifs végétaux, grandes baies vitrées laissant passer largement la lumière, fresques 1900, où l'artiste fait vivre une végétation d'iris, de nénuphars, et de lys, deux escaliers en fer forgé travaillé, un décor à faire rêver des architectes...

les clés de cette grande maison reviennent à son propriétaire de toujours, Monsieur Neunreiter.

Bonne retraite, Monsieur Silare.

Christèle BOYER